

Réf: Dossier 306010

Avis de constitution

SOCIETE « BEST AFRICAN DISTRIBUTER » en abrégé « BAD »

Siège ABIDJAN KOUMASSI BIA SUD LOT 216 ILOT 25,
Lot 216, Ilot 25

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20 Mars 2024, et enregistrés au CEPICI le 25 Mars 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « BEST AFRICAN DISTRIBUTER » en
abrégé « BAD »

Objet : DISTRIBUTION, LIVRAISON, COMMERCE GENERAL,
LLIVRAISON, PRESTATIONS DE SERVICES, DIVERS.

Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN KOUMASSI BIA SUD LOT 216 ILOT
25, Lot 216, Ilot 25

Dirigeant(s) M KOUAKOU KOUAME DIEUDONNE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-03807 du 02/05/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°23225/GTCA/RC/2024 du 02/05/2024

